

Etiquetage

Joe M. Regenstein

Professeur de science alimentaire

**Responsable de Cornell Kosher
and Halal Food Initiative**

Université de Cornell

Ithaca, NY 14853-7201

L'étiquetage

- Il s'agit de l'une des questions qui est souvent soulevée dans ces discussions (sur le sacrifice rituel), qui incluent les discussions professionnelles/scientifiques : Etiqueter la viande issue de l'abattage rituel sous le prétexte de fournir les informations nécessaires aux consommateurs!
- **Qui** sont les consommateurs qui veulent **vraiment cette information?** Quel est **l'objectif réel** de telles discussions? Et quelles en sont **les conséquences?**

Les quelques planches qui suivent présentent mon point de vue sur cette question...

Est-ce que c'est ça?



Ou ça? Ou les deux?



Comment votre viande a été obtenue ? une modeste proposition...

- En brisant la tête de l'animal pour fissurer son crâne,
- En tirant à travers le crâne afin de le transpercer,
- En électrocutant l'animal,
- En utilisant une chambre à gaz,
- En sacrifiant manuellement, selon la tradition, tout en respectant l'animal.

Comment vos plantes sont-elles produites?

- Sur un terrain utilisant X galons d'eau par Kilo de produit comestible.
- Sur un terrain utilisant A kilo d'engrais, B kilo de pesticides par kilo de produit comestible avec C équipements lourds pour compacter le sol.
- Sur un terrain qui a perdu Y kilo de sol cette année par érosion par kilo de produit comestible.
- Par des engins agricoles qui ont tués E oiseaux et F petits mammifères par acre ($\approx 4000\text{m}^2$), où E et F sont bien plus importants que le nombre d'animaux tués pour leur viande par acre!

- Alors si nous voulons avoir un étiquetage de l'abattage, parlons de toutes nos victimes – de tous les animaux, et de toutes les plantes.

(Pourquoi nous sommes anthropomorphiquement focalisés sur les animaux supérieurs?)

- Le consommateur a le droit de tout savoir et de payer en fonction de ses différents choix et le prix de la fourniture de l'information.

Suggestion: et si nous arrêtons tous de manger, le problème sera réglé!

Conclusion

- L'étiquetage de la viande qui n'est pas commercialisée aux communautés religieuses, alors que les animaux sont abattus dans le respect du bien-être animal, est contraire à l'éthique, car il favorise les **opinions antireligieuses** chez ceux qui ne croient pas.
- En outre, l'interdiction d'une méthode, parce qu'elle est religieuse, **est une violation de la liberté religieuse**, à moins qu'il existe un problème impérieux de santé public, de sécurité ou de bien-être animal. **Mais cela n'a jamais été démontré.**

- Si des précautions ont besoin d'être prises pour favoriser un abattage plus humain, des règlements devraient être mis en application pour les abattoirs et au moment de l'abattage afin de réduire au minimum la souffrance des animaux lors de la phase de tuerie.
- Mais ces possibles règlements et leurs éventuelles applications ne devraient pas impliquer un étiquetage particulier de la viande.